#### C:\Users\dominique\Documents\AFFUTS\PLAQUETTE- LOGOS\2016-Logo AFFUTS_retenu.jpg

#### LES JOURNÉES DE VALORISATION DE LA RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL

**Samedi 24 mars 2018** de 9h30 à 12h30

Centre de formation aux métiers de la petite enfance de l’**HORIZON**

6 rue Paul Bert, 92240 Malakoff – station : Plateau de Vanves / Malakoff

Chers adhérents, collègues et partenaires d’AFFUTS, ce samedi 24 mars 201 nous aurons le plaisir d’accueillir **Laurence GATTI,** auteure du livre **« La contractualisation, mode nouveau de protection de la personne »**. Elle présentera son travail qui a reçu le Premier prix de thèse 2015 de l'Ordre des Avocats de Poitiers. **Sa contribution aux travaux d’AFFUTS sur la posture de praticien-chercheur et la recherche en travail social** portera sur le questionnement suivant :

**La contractualisation, mode nouveau de protection de la personne**

 Le parcours est celui d'une juriste découvrant les espaces du travail social par la voie du secteur tutélaire. L'initiation est vécue comme un effort d'acculturation, sous l'influence des prémices d'une réforme concoctée pendant une dizaine d'années au terme de laquelle la tutelle judiciaire accouche de descendants hybrides : le législateur lui a fait rencontrer les gamètes du contrat et des outils de l'action sociale. Une fois passé l'étonnement, les interrogations et les inquiétudes poussent à la réflexion. Les repères du droit apparaissent comme un moyen de reconnaître le terrain, d'assurer ses pas et sa position.

 La contractualisation de la relation tutélaire peut être vue comme un artifice qui fragilise la protection de la personne et instrumentalise le droit des contrats. La liberté et la sécurité sont souvent illusoires. Les défauts du nouveau contrat qu'est le mandat de protection future sont porteurs de dangers tandis que le contrat d'accompagnement porte la marque du contrôle social. Les textes issus de la réforme instaurent de nouveaux modes de protection qui, en théorie, sont assez éloignés de la vision traditionnelle du contrat et, en pratique, sont sources d’incompréhension.

 La recherche a permis de prendre la mesure d’un changement qui se répercute au-delà de la protection juridique des majeurs et des prises en compte et prises en charge des vulnérabilités. C'est un changement de société qui continue de s'opérer. De nouvelles fonctions sont assignées à la loi, qui a déjà muté, et au droit souple qui la complète et lui succède, avec une tendance à la normalisation des comportements. La recherche trouve ses prolongements dans un dialogue ininterrompu avec les praticiens, sur les effets voulus ou inattendus des normes, sur les finalités des mandats de protection et leurs moyens, ainsi que dans la formation universitaire ou professionnelle. La thèse de l'instrumentalisation du contrat est ainsi remise régulièrement sur le métier.

**Présentation :** **Laurence GATTI,** maître de conférences en droit privé, université de Poitiers, ancienne directrice générale de l’UDAF de l’Eure. Les Unions Départementales des Associations Familiales représentent l’ensemble des familles auprès des pouvoirs publics où elles sont notamment force de proposition. Elles gèrent des services d’intérêt familial.

**Animation : Marina MAUDUIT,** Directrice d’établissements médico-sociaux

**Déroulement :** Accueil dès **9h30**

* **10h-11h :** Exposé autour des points d’articulation propres à AFFUTS (parcours professionnel et de formation ; parcours de recherche ; construction de l’objet de recherche : approche, méthode, références théoriques ; positionnement en tant que praticien dans la recherche ; déroulement du travail de la thèse et l’apport au champ)
* **11h-12h30 :** débat animé par Marina MAUDUIT
* **12h30-13h00 :** fin de la journée de valorisation par un pot convivial puis clôture des travaux

www.affuts.org ou affuts.fr courriel : contact@affuts.org

Siège social : AFFUTS 5 rue Las Cases 75007 PARIS